



RAPPEL

Réseau d'eau potable

En période de sécheresse, quelques mesures de précaution sont à prendre pour tout un chacun concernant l'utilisation de l'eau potable.

Aussi, nous vous saurions gré d'utiliser l'eau potable du réseau en évitant tout gaspillage. Son utilisation à des fins d'arrosage (pelouses ou jardins) reste actuellement admise mais uniquement en début de matinée (avant 08h00) ou le soir (dès 20h00) de manière à assurer une fourniture continue à l'ensemble de la population.

Par contre, les arrosages à des fins agricoles ou viticoles étant alimentés depuis le réseau d'eau potable, doivent dès à présent, préalablement être annoncés* au 079 392 80 86 afin de bénéficier d'une autorisation du fontainier communal.

Nous vous remercions d'avance pour votre diligence ainsi que votre collaboration et vous souhaitons un bel été.

Mont-Noble, juin 2020

Le Service communal de l'eau

** annonces à faire entre 08h00 et 18h00*